

## Décisions du Directoire JANVIER 2023

Numéros	Intitulé	Date
2023-001	Cotisations année 2023 en lien avec l'ambition de Port Responsable du Projet Stratégique	19/01/2023
2023-002	Cotisation année 2023 en lien avec l'ambition de Port Rayonnant du Projet Stratégique	19/01/2023
2023-003	Autres cotisations année 2023	19/01/2023
2023-004	Cotisation année 2023 en lien avec l'ambition de Port Rayonnant du Projet Stratégique – Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur de la France	19/01/2023
2023-005	Attribution d'une surface de 1 432 m <sup>2</sup> de Magasin 150 et de 3 446 m <sup>2</sup> de terre-plein revêtu attenant au Port Est en faveur de la COOPERATION OUVRIERE REUNION	19/01/2023
2023-006	Attribution d'une AOT en faveur du Groupe LA PERRIERE pour une surface de 831 m <sup>2</sup> de Magasin 150 et 1 246 m <sup>2</sup> de terre-plein attenant au Port Est	19/01/2023
2023-007	Attribution d'une AOT en faveur de la SAMR portant sur une surface de 3 650 m <sup>2</sup> de terre-plein 18 situé au Port Est	19/01/2023
2023-008	Attribution d'une AOT en faveur de la SERMAT pour une emprise totale de 10 882 m <sup>2</sup> de terre-plein au Port Est	19/01/2023
2023-009	Attribution d'une AOT en faveur de la société SGM MANUTENTION pour une surface de 20 m <sup>2</sup> de bâtiment au poste 15 – Port Est	19/01/2023
2023-010	Attribution d'une surface rattachée aux mâts 15 et 16 au Port Est pour l'implantation d'un réseau WIMESH (Couverture WIFI) en faveur de la Société SGM MANUTENTION	19/01/2023
2023-011	Attribution d'une AOT en faveur de la Société SGS REUNION portant sur une surface en Zone 15 de 253 m <sup>2</sup> de terre-plein revêtu situé au Port Est	19/01/2023
2023-012	Attribution d'une autorisation d'occupation temporaire en faveur de la société SCPR pour une surface de terrain 1 594 m <sup>2</sup> au Port Est	19/01/2023
2023-013	Attribution d'une AOT en faveur de la société SOMACOM pour une surface de 21 m <sup>2</sup> de bâtiment situé au Port Est	19/01/2023
2023-014	<u>Base vie portant sur une surface de 240 m<sup>2</sup> de terre-plein revêtu au Port Est :</u> Régularisation de la redevance d'occupation de la société SOMACOM au titre de l'année 2022 Attribution d'une AOT en faveur de la SOMACOM au titre de l'année 2023	19/01/2023
2023-015	Attribution d'une AOT en faveur de la société SNACK PORT ET DOCKS portant sur une surface de 87 m <sup>2</sup> de bâtiment type hangar et de 345 m <sup>2</sup> de terre-plein non revêtu située sur le site de Port Est	19/01/2023